Equipe enseignante

Ecole XXXXX

Monsieur le Directeur académique,

S/c de l'IEN ….

Monsieur le Dasen,

Mardi 12 avril, les équipes des écoles REP+ ont appris que les temps de formation et de concertation étaient reportés. C'est la deuxième fois cette année et aucun report n’est à l’horizon. Nous sommes inquiet-es de perdre ces heures nécessaires aux élèves, au bon fonctionnement de l'école et à notre équilibre entre temps personnel et professionnel. Nous n’acceptons pas que la question sanitaire devienne prétexte à restreindre nos droits en matière de décharge de temps de service.

Les enseignant-es de la BD REP+ ont appris la veille pour le lendemain leur changement d'affectation. Cette nouvelle décision balaie d'un revers de main l'engagement des BD REP+ dans leurs missions et auprès des élèves qu'il-elles ont en classe de manière régulière. Cette décision est aussi la preuve d'un grand mépris du travail de d’organisation fourni par les équipes dans les écoles.

Cette année, nous avons vu l’annulation de la quasi-totalité des formations prévues : en mathématiques, en français, le "Plan Lecture" et nous avons dû de nouveau faire face au non-remplacement pendant les concertations réglementaires en REP+. Nous demandons d’autres solutions que la réquisition des BD REP+, afin que soient maintenus les temps de concertation et de formation prévus par la circulaire du 4 juin 2014.

De plus, les enseignant-es ayant eu une formation n'ont pas été entièrement remplacé-es, entrainant une rupture dans la continuité des apprentissages ainsi qu'une charge de travail supplémentaire sur les autres classes de l'école. Nous souhaitons que la loi soit respectée et réaffirmée par :

- la fin de la réquisition des brigades REP+ et la reprogrammation immédiate des temps de formation et concertation prévus ;

- le remplacement intégral de tous les enseignant-es absent-es en REP+ ;

Face à cette pandémie qui s’est installée dans le temps et à son impact sur les élèves et les personnels, il n’est plus question de continuer de pallier l’urgence, comme nous le faisons depuis deux ans.

En attendant le respect de nos heures de décharge, malgré l'intérêt que nous y portons, nous ne nous participerons plus aux concertations et autres formations hors temps de classe. Nous vous indiquons avoir envoyé nos déclarations d'intention de grève jusqu'au vendredi 22 avril 2022.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur académique, en notre attachement au bon fonctionnement du service public d'Éducation.

L'équipe enseignante de l'école xxxxxxx